

# COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS



Organisation des Nations Unies  
pour l'alimentation  
et l'agriculture



Organisation  
mondiale de la Santé

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie - Tél: (+39) 06 57051 - Courrier électronique: [codex@fao.org](mailto:codex@fao.org) - [www.codexalimentarius.org](http://www.codexalimentarius.org)  
CAC/43 INF/1

## PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS

### Fonds fiduciaire FAO/OMS du Codex Rapport annuel 2019

#### A. INTRODUCTION

Le présent rapport porte sur 2019, quatrième année d'existence du Fonds fiduciaire du Codex (FFC2). Il indique les principales réalisations et les enseignements tirés de l'expérience et résume les aspects opérationnels et financiers des activités menées en 2019.

Le Fonds fiduciaire du Codex soutient les pays soucieux de mettre en place au niveau national des moyens efficaces, solides et durables pour participer aux travaux du Codex.

Les candidatures présentées par les pays pouvant prétendre à un appui sont examinées une fois par an selon un processus transparent. Si la candidature est acceptée, le pays reçoit une aide pendant une période pouvant aller jusqu'à trois ans. À la fin de 2019, trois cycles de candidatures et de sélections avaient eu lieu.

#### B. RÉALISATIONS EN 2019

##### Projets du 1<sup>er</sup> cycle (Ghana, Kirghizistan, Madagascar, Sénégal)

**Les pays ont indiqué les réalisations suivantes dans leurs rapports annuels :**

##### Mise en œuvre

Le Ghana a achevé la plupart des activités en 2018, hormis l'établissement du rapport final, qu'il a présenté en 2019. Le Kirghizistan, Madagascar et le Sénégal devraient terminer en 2020. Les principaux résultats des activités du 1<sup>er</sup> cycle sont les suivants :

##### Kirghizistan :

- La Commission interdépartementale a approuvé cinq actes de procédure.
- Sept normes nationales ont été harmonisées avec celles du Codex Alimentarius.
- Séminaire national de haut niveau : comment le Codex garantit la qualité et la sécurité des produits alimentaires.
- Un site Internet national a été créé pour promouvoir les activités se rapportant au Codex : <http://codex.nism.gov.kg>.

##### Madagascar :

- Quatre projets de profil des risques chimiques sont en cours d'examen.
- Formation d'experts du comité national du Codex et de la sécurité sanitaire des aliments (évaluations des risques chimiques).
- Sensibilisation des hauts responsables et des jeunes (enseignement secondaire) à la sécurité sanitaire des aliments et au rôle du Codex.
- Participation à des séances portant sur les priorités nationales à la quarante-deuxième session de la Commission du Codex à Genève.
- Création d'une base de données sur les experts scientifiques et les groupes d'experts.

**Sénégal :**

- Sensibilisation au Codex et responsabilité partagée pour lutter contre les aflatoxines dans les arachides.
- Formation technique d'experts scientifiques du comité national du Codex pour une meilleure participation aux sessions de la Commission du Codex.
- Analyse des écarts par rapport aux normes dans les secteurs prioritaires : secteurs de la pêche et de l'arachide.
- Création d'une ligne budgétaire pour financer les travaux du Codex.

**Leçons tirées de l'expérience****Kirghizistan :**

- Il est important de collaborer étroitement avec les membres du gouvernement pour obtenir l'adhésion au Codex.

**Madagascar :**

- Il est important de prévoir suffisamment de temps lors de la planification et de l'organisation des activités pour parer aux imprévus (p. ex. changement de gouvernement entraînant des retards) et de faire appel à des personnes compétentes.
- Les partenariats et la collaboration sont importants pour faire des progrès.

**Sénégal :**

- Le processus de recueil et de diffusion des données pourrait être porté à la connaissance des pays de la région pour harmoniser les processus en la matière et améliorer ainsi la qualité des données pour tous.
- Il est important de sensibiliser les autorités pour qu'elles allouent des crédits aux travaux du Codex.

**Projets du 2<sup>e</sup> cycle (Burkina Faso, Cabo Verde, Guinée, Honduras, Macédoine du Nord, Mali, Rwanda, et un projet de groupe : Bhoutan, Inde, Népal)****Mise en œuvre**

Dans six des sept pays du 2<sup>e</sup> cycle (Burkina Faso, Cabo Verde, Guinée, Honduras, Macédoine du Nord, Mali) et pour le projet de groupe (Bhoutan, Inde, Népal), la mise en œuvre en était à ses premiers stades et l'accent était mis sur le renforcement des structures et des systèmes nationaux du Codex. Le Rwanda mettait la dernière main au document de synthèse du projet, qui définit les activités en détail.

**Burkina Faso :**

- Action de sensibilisation de haut niveau menée par le comité national du Codex (CNC) auprès des autorités politiques en octobre et décembre 2019.
- Mise au point de matériels de sensibilisation, manuels de procédure pour le CNC et le point de contact du Codex (PCC).
- Travail sur des documents d'engagement national et sur un protocole d'accord pour soutenir le CNC.
- Aide à la participation d'experts techniques aux travaux du Codex lors des réunions de la Commission du Codex, de la CCAFRICA et du CCNFSDU.

**Cabo Verde et Mali :**

- Lancement officiel du projet du Fonds fiduciaire du Codex et planification des activités..
- Couverture médiatique pour mieux faire connaître le Codex.

**Guinée :**

- Sensibilisation des acteurs du milieu politique, du monde des entreprises et de la société civile à l'importance du Codex.
- Appui au fonctionnement du comité national du Codex et des sous-comités techniques.
- Renforcement des capacités des experts du CNC et des laboratoires afin qu'ils puissent mieux participer et contribuer aux travaux du Codex.

**Honduras :**

- Travaux sur la façon d'établir les plans de travail du CNC, des sous-comités et du point de contact du Codex, d'en suivre et d'en évaluer l'exécution.
- Renforcement des capacités des membres du CNC par des formations alliant cours en ligne et en face à face.
- Formation aux bonnes pratiques en matière de normalisation dispensée par l'Agence hondurienne de normalisation.
- Validation et adoption d'un système documentaire et de mécanismes de communication.
- Atelier sur le voyage d'étude effectué à l'Agence chilienne de sécurité sanitaire des aliments (ACHIPIA), avec exposés de solutions pour renforcer le CNC et les sous-comités.
- Ébauche, mise en forme définitive et validation du manuel de procédure du point de contact du Codex.

**Macédoine du Nord :**

- Projet de règles pour créer un bureau du point de contact du Codex, lignes directrices pour les travaux des structures nationales du Codex et travail sur les positions du pays quant au Codex pour permettre une meilleure participation aux réunions du Codex et aux groupes de travail.

**Bhoutan, Inde, Népal (projet de groupe) :**

- Dans ce projet de groupe, l'Inde dirige le renforcement des capacités pour améliorer la salubrité des aliments et harmoniser les normes alimentaires. Les activités ont notamment consisté en plusieurs ateliers et en un voyage d'étude (auprès des autorités indonésiennes s'occupant du Codex) visant à renforcer les services chargés des questions relevant du Codex et de la sécurité sanitaire des aliments au Bhoutan et au Népal.
- L'Inde a organisé en octobre 2019 une formation de trois jours à l'analyse des risques chimiques dans le domaine de la sécurité sanitaire des aliments.
- Le Bhoutan a organisé deux ateliers (en août et en octobre 2019) à l'intention des membres du CNC et des points de contact du Codex.
- Le Népal a organisé en décembre 2019 à Katmandou un atelier pour faire mieux connaître les activités relatives au Codex et le processus d'établissement de normes au secteur privé, aux groupes de défense des consommateurs et aux responsables gouvernementaux.
- En 2019, le Népal a également établi un projet de manuel de procédure du Codex.

**Leçons tirées de l'expérience****Burkina Faso :**

- Il est important d'adopter et d'appliquer différentes approches et de collaborer pour obtenir l'engagement et le soutien de toutes les parties prenantes en faveur de la sécurité sanitaire des aliments et du Codex dans le pays.
- La sensibilisation nécessite un processus permanent de lobbying mettant en relief la contribution de chaque secteur.

**Honduras :**

- Le renforcement des capacités est crucial pour permettre à différents acteurs de participer activement au Codex.
- Le cours en ligne validé par un diplôme sur les questions du Codex et plus particulièrement la simulation d'une réunion de la Commission organisée en novembre ont permis de mieux comprendre comment fonctionnent les réunions du Codex.

**Guinée :**

- L'engagement des ministères et la sensibilisation sont importants pour que des lignes budgétaires soient consacrées au Codex.
- Les matériels de sensibilisation (kakémonos, affiches, dépliants) aident à promouvoir la sécurité sanitaire des aliments et à faire prendre conscience de son importance.

**Macédoine du Nord :**

- La collaboration dans le cadre de jumelages est une valeur ajoutée pour le projet. Il a été utile de pouvoir apprendre directement de contributeurs aux réunions du Codex et de se faire une idée des travaux du Codex de l'UE.
- Grâce aux relations étroites établies, il a été possible de poser des questions quotidiennement.

- Le dévouement, l'engagement et la communication au niveau national sont très importants.

### **Projets du 3<sup>e</sup> cycle (Bénin, Bolivie, Côte d'Ivoire, Cuba, Gambie, Nigéria, Malawi, Turkménistan) et un projet de groupe – Burundi, Kenya, Ouganda, Soudan du Sud et Tanzanie)**

Le Fonds fiduciaire du Codex a accepté le document de synthèse du projet pour la Côte d'Ivoire en novembre 2019. Les autres pays ont travaillé en concertation avec le responsable désigné de la FAO ou de l'OMS pour mettre au point la version finale du document de synthèse qui sert de feuille de route pour la mise en œuvre du projet.

**Difficultés :** Les pays des 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles ont indiqué que les retards pris dans l'exécution des plans d'action des documents de synthèse ont continué à poser des difficultés en 2019. Les retards vont de six mois à un an environ par rapport aux délais prévus dans les documents de planification. Les pays ont évoqué parmi les raisons de ces retards : des changements d'organisation interne ; l'approbation et le déblocage des ressources financières dans le budget national pour les activités liées au Codex ; la difficulté de se réunir avec les autorités ministérielles pour traiter de la sécurité sanitaire des aliments et du Codex ; le manque général d'expérience et l'insuffisance des ressources humaines ; le manque de personnes compétentes dans le pays pour assurer la formation et les ateliers ; le manque de temps du fait des autres tâches à accomplir.

L'une des difficultés fréquentes pendant le 3<sup>e</sup> cycle était le délai entre l'acceptation des propositions par le Fonds fiduciaire du Codex d'une part et, d'autre part, la mise au point définitive et la signature des documents de synthèse des projets. La synthèse de projet est un document de gestion important exigé par le Fonds avant la mise en œuvre des activités convenues. La FAO et l'OMS continuent à réagir le plus tôt possible pour éviter que le délai ne soit trop long. Les solutions consisteraient par exemple à collaborer avec les responsables régionaux et à faire appel à un consultant expérimenté connaissant bien le Fonds pour accompagner les pays lors de la mise au point définitive du document de synthèse.

Note importante : Le Fonds fiduciaire du Codex saisit cette occasion pour indiquer qu'au moment de la rédaction du présent rapport, la mise en œuvre de tous les projets était perturbée par la pandémie de COVID-19. Le Fonds continuera de surveiller la situation, de discuter avec les pays et d'appliquer au besoin des mesures d'atténuation pour que les projets soient globalement exécutés avec le moins de retards possible.

### **Appel à candidatures pour le 4<sup>e</sup> cycle**

L'appel à candidatures pour l'obtention d'un financement par le Fonds fiduciaire du Codex s'est ouvert le 15 août 2019 et 77 pays remplissaient les conditions exigées pour se porter candidats (voir à l'annexe 1 la liste des pays remplissant les conditions requises). Au total, 18 demandes avaient été déposées sur le système en ligne à la date limite du 30 novembre 2019. En décembre 2019, qui clôt la période sur laquelle porte le présent rapport, 16 candidatures avaient été jugées complètes et répondaient aux critères de présélection. Pour plus d'informations, voir l'annexe 2.

Répartition des candidatures par région du Codex :

- Afrique – 4
- Asie – 2 (dont une candidature de groupe)
- Europe – 2
- Amérique latine et Caraïbes – 4 (dont une candidature de groupe)
- Proche-Orient – 2
- Pacifique Sud-Ouest – 2

## **C. GOUVERNANCE**

La réunion annuelle du Groupe consultatif du Fonds fiduciaire du Codex s'est tenue le 4 juillet 2019. Le Comité directeur du Fonds, composé de membres du secrétariat du Codex, de la FAO et de l'OMS, s'est réuni selon les besoins en 2019, à 10 reprises.

## D. MOBILISATION DE FONDS EN 2019

La réunion annuelle des donateurs du Fonds fiduciaire du Codex s'est tenue le 9 juillet 2019, parallèlement à la quarante-deuxième session de la Commission du Codex Alimentarius. Des représentants de la FAO, de l'OMS, du secrétariat du Fonds et de 16 pays y ont participé. Les dernières prévisions de liquidités ont été présentées aux donateurs passés, présents et futurs et ceux-ci ont pu échanger au sujet des futures contributions. Dans leurs interventions, la République de Corée et la Norvège ont évoqué la possibilité de futures contributions au Fonds, en 2020.

## E. SUIVI ET ÉVALUATION

Le Comité directeur et le Groupe consultatif du Fonds fiduciaire du Codex ont approuvé le cadre de suivi et d'évaluation qui figure à l'annexe 3. Le présent rapport ne traite que des indicateurs au niveau des produits, qui correspondent à la mise en œuvre des activités et peuvent être mesurés tous les ans. Un des indicateurs de performance (1.2) était encore à l'étude à la fin de 2019 et ne figure donc pas ci-dessous. Le Comité directeur a en outre décidé que certains indicateurs ne seraient mesurés que si les activités avaient lieu (par exemple les cours FAO/OMS de formation au Codex). Les indicateurs définis aux niveaux des résultats et des objectifs seront mesurés une fois le projet achevé (durée de 3 ans). Pour les pays du 1<sup>er</sup> cycle, ces indicateurs seront mesurés en 2021.

Indicateur de performance	Point de référence fin 2018	Cible	Chiffres de performance	Auto-évaluation
<b>Produit 1 – Les pays bénéficiant d'un appui progressent régulièrement</b>				
1.1 – Nombre de pays bénéficiant d'un appui dans le cadre de projets de pays ou de projets de groupe	10 pays – 2018 : Bhoutan, Burkina Faso, Cabo Verde, Guinée, Inde, Honduras, Macédoine du Nord, Mali, Népal, Rwanda  (14 au total) <sup>1</sup>	Augmentation d'année en année du nombre total de pays bénéficiant d'un appui	13 pays – 2019 : Bénin, Bolivie, Burundi, Côte d'Ivoire, Cuba, Gambie, Kenya, Malawi, Nigéria, Ouganda, Soudan du Sud, République de Tanzanie, Turkménistan  (27 au total) <sup>2</sup>	Réalisé
<b>Produit 2 – Les capacités du personnel technique prenant part aux activités du Codex ont été renforcées grâce aux projets, à la mise en commun des résultats des projets et aux formations et ateliers FAO/OMS financés par le FFC.</b>				
2.1 – Nombre et type d'activités financées dans les pays (dans le cadre de projets individuels ou de groupe)	S.O.	Financement d'un vaste ensemble d'activités <sup>3</sup>	25 activités en 2019, répertoriées dans la section Activités du présent rapport	Réalisé
2.2 – Un exemple par an et par pays montrant comment le personnel technique prenant part aux activités du Codex	S.O.	À la fin du projet, chaque pays doit pouvoir donner un ou deux exemples	1 exemple (Ghana) a été décrit en 2019. Trois des 4 pays du 1 <sup>er</sup> cycle	Partiellement réalisé

<sup>1</sup> Depuis la création du FFC2, en 2016.

<sup>2</sup> Ibid.

<sup>3</sup> Y compris des activités « innovantes » (suivi personnalisé, partenariat/réseautage Sud-Sud, formation adaptée, etc.) et des synergies avec les activités de la FAO et de l'OMS.

Indicateur de performance	Point de référence fin 2018	Cible	Chiffres de performance	Auto-évaluation
dans les pays recevant un appui travaille différemment (notamment participe de façon différente aux réunions du Codex) grâce à ces apports		montrant comment le personnel technique travaille différemment	devraient terminer en 2020.	
2.3 – Nombre de produits/résultats issus d'un projet que les pays diffusent largement pour que tous les autres puissent les utiliser	12 documents (produits/résultats) figurant dans la bibliothèque commune du FFC	Augmentation d'année en année du nombre de produits/résultats <sup>4</sup>	14 documents dans la bibliothèque commune du FFC. Le site Web du FFC était en cours de restructuration et de migration au moment de l'établissement du présent rapport.	Réalisé
2.5 – Taux élevé de satisfaction des participants concernant les cours de formation et les ateliers organisés ou financés	S.O.	Taux de satisfaction de 80 %	Avis positifs recueillis sur presque tous les ateliers mais qui ne sont pas mesurables en pourcentage	Partiellement réalisé

## F. INFORMATIONS FINANCIÈRES

Cette section indique le solde initial, les contributions, les dépenses et le solde final du FFC en 2019.

Solde, recettes, dépenses	USD
Solde reporté de 2018 <sup>5</sup>	2 422 826
Contributions reçues en 2019	1 283 827
Dépenses en 2019, y compris dépenses d'appui au programme	1 141 067
Solde à la fin de 2019	2 565 586

Les contributions et les dépenses par catégorie de coûts pour la période 1<sup>er</sup> janvier - 31 décembre 2019 sont indiquées ci-dessous.

Contributions	USD	Catégorie de dépenses	2018 USD	2019 USD
États-Unis	265 045	Appui aux pays	223 244	555 537
France	138 889	Administration des projets	624	4 344
Inde	64 949	Dépenses de personnel	431 177	449 913

<sup>4</sup> Figurant dans la bibliothèque du site Web du FFC et diffusés par d'autres canaux de communication (par exemple Codex-L, bulletins, tweets).

<sup>5</sup> Rectificatif : le solde à la fin de 2018 indiqué dans le rapport annuel pour 2018 était de USD 2 422 826 et non de USD 2 585 228.

Japon	133 760
Malaisie	10 000
Nouvelle-Zélande	16 734
Royaume-Uni	654 450
Total	1 283 827

Appui au programme	85 155	131 273
Total (y compris dépenses d'appui au programme)	740 200	1 141 067

Les retards de mise en œuvre des projets dans les pays des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles ont continué à influencer le niveau de dépenses, comme le montre le montant faible de l'appui aux pays dans le troisième tableau. Néanmoins, ce montant a plus que doublé entre 2018 et 2019. Les dépenses de personnel sont fixes car le secrétariat du FFC se compose d'un fonctionnaire technique et d'un fonctionnaire administratif. Au moment où le présent rapport a été établi en 2020, le Comité directeur du FFC étudiait les moyens de simplifier les systèmes et d'accélérer le financement pour augmenter le soutien financier annuel fourni aux pays.

### Annexe 1 – Liste des pays présentant les conditions requises et des pays actuellement financés au 1<sup>er</sup> août 2019

La liste des 104 pays remplissant les conditions requises, sous réserve d'un changement de statut ou de l'admission de nouveaux membres à la Commission du Codex, comprend tous les pays ayant un indice du développement humain (IDH) faible ou moyen, des petits États insulaires en développement à revenu faible ou intermédiaire et des pays en développement sans littoral ayant un IDH élevé. Les pays les moins avancés et les pays à faible revenu figurent **en gras**. Tous les pays actuellement financés dans le cadre de projets du Fonds sont soulignés.

Région du Codex					
Afrique (47)	Asie (16)	Europe (9)	Amérique latine et Caraïbes (17)	Proche-Orient (5)	Pacifique Sud-Ouest (10)
Afrique du Sud, <b>Angola</b> , <u>Bénin</u> , Botswana, <b>Burkina Faso</b> , <u>Burundi</u> , <u>Cabo Verde</u> , Cameroun, <b>Comores</b> , Congo, <u>Côte d'Ivoire</u> , <u>Djibouti</u> , <b>Érythrée</b> , Eswatini, <b>Éthiopie</b> , <u>Gambie</u> , <u>Ghana</u> , <b>Guinée</b> , <b>Guinée-Bissau</b> , <b>Guinée équatoriale</b> , <u>Kenya</u> , <b>Lesotho</b> , <b>Libéria</b> , <b>Madagascar</b> , <u>Malawi</u> , <b>Mali</b> , Maroc, Maurice, <b>Mauritanie</b> , <b>Mozambique</b> , Namibie, <b>Niger</b> , <u>Nigéria</u> , <u>Ouganda</u> , <b>République centrafricaine</b> , <b>République démocratique du Congo</b> , <u>République-Unie de Tanzanie</u> , <u>Rwanda</u> , <b>Sao Tomé-et-Principe</b> , <u>Sénégal</u> , <b>Sierra Leone</b> , <b>Somalie</b> , <u>Soudan du Sud</u> , Tchad, Togo, <b>Zambie</b> , <b>Zimbabwe</b>	<b>Afghanistan</b> , <b>Bangladesh</b> , <b>Bhoutan</b> , <b>Cambodge</b> , <u>Inde</u> , Indonésie, Maldives, Mongolie, <b>Myanmar</b> , <b>Népal</b> , Pakistan, Philippines, <b>République démocratique populaire lao</b> , <b>République populaire démocratique de Corée</b> , <b>Timor-Leste</b> , Viet Nam	Arménie, Azerbaïdjan, Kazakhstan, <u>Kirghizistan</u> , <u>Macédoine du Nord</u> , Ouzbékistan, République de Moldova, <b>Tadjikistan</b> , <u>Turkménistan</u>	Belize, <u>Bolivie</u> , <u>Cuba</u> , Dominique, El Salvador, Grenade, Guatemala, Guyana, <b>Haïti</b> , <u>Honduras</u> , Jamaïque, Nicaragua, Paraguay, République dominicaine, Sainte Lucie, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Suriname	Égypte, Iraq, <b>République arabe syrienne</b> , <b>Soudan</b> , <b>Yémen</b>	États fédérés de Micronésie, Fidji, Îles Cook, <b>Îles Salomon</b> , <b>Kiribati</b> , Nauru, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa, Tonga, <b>Vanuatu</b>

#### Source des informations :

Pays les moins avancés

Indice de développement humain

Pays à faible revenu

Petits États insulaires en développement

Pays en développement sans littoral

[https://www.un.org/development/desa/dpad/wp-content/uploads/sites/45/publication/ldc\\_list.pdf](https://www.un.org/development/desa/dpad/wp-content/uploads/sites/45/publication/ldc_list.pdf)

<http://hdr.undp.org/en/2018-update>

<https://datahelpdesk.worldbank.org/knowledgebase/articles/906519-world-bank-country-and-lending-groups>

<http://unohrils.org/about-sids/country-profiles/>

<http://unohrils.org/about-ldcs/country-profiles/>



## Annexe 2

### Processus de candidature au Fonds fiduciaire du Codex

Le quatrième cycle d'appel à candidatures s'est ouvert le 15 août 2019 et 77 pays remplissaient les conditions pour solliciter un appui. La date limite pour soumettre les candidatures sur le système en ligne était le 30 novembre 2019. Le processus de candidature comprend les étapes suivantes :

- Dépôt des candidatures sur le système en ligne
- Première sélection par le secrétariat du Fonds fiduciaire d'après les critères définis
- Transmission aux fonctionnaires régionaux FAO/OMS pour observations
- Évaluation par le Groupe d'examen technique d'après les critères
- Transmission des recommandations du Groupe d'examen technique au Comité directeur
- Délibération et décision finale du Comité directeur
- Communication de la décision du Comité directeur aux pays

Lors du quatrième cycle, 18 candidatures ont été reçues de toutes les régions du Codex, dont deux candidatures de groupe. Seize candidatures remplissaient les critères de présélection, qui sont les suivants :

- La candidature a été soumise dans les délais.
- La candidature a été soumise par le point de contact officiel du Codex du pays ou du pays chef de file (pour les candidatures de groupe).
- Toutes les coordonnées du point de contact du Codex chargé de la soumission ont été communiquées.
- Le formulaire de candidature dûment rempli et signé a été téléversé.
- Le plan d'action dûment rempli a été téléversé.
- Le budget dûment rempli a été téléversé.
- Les tableaux récapitulatifs 5.1 et 5.2 de l'outil de diagnostic ont été téléversés.

Un consultant/expert procède à une évaluation initiale des toutes les candidatures reçues et celle-ci est transmise au Groupe d'examen technique. Les candidatures sont examinées selon les critères suivants :

- preuves de collaboration intersectorielle lors de la préparation de la candidature ;
- utilisation des résultats obtenus grâce à l'outil de diagnostic du Codex pour élaborer et justifier le projet ;
- objectifs du projet clairement définis ;
- produits clairement définis, mesurables, pertinents et bien adaptés pour atteindre les objectifs ;
- activités clairement définies, spécifiques, réalisables, pertinentes et bien adaptées pour obtenir les produits ;
- indications claires des délais et des responsabilités en ce qui concerne la réalisation des activités ;
- indications sur la manière dont la pérennité des résultats sera assurée une fois que l'appui au projet aura pris fin ;
- budget réaliste et acceptable, proportionné au plan d'action ;
- évaluation de la qualité globale de la proposition.

Les recommandations du Groupe d'examen technique sont transmises au Comité directeur pour délibération et décision finale.

## Annexe 3

## Cadre logique du FFC2 (révisé en 2018)

Logique d'action	Indicateurs	Point de référence	Cibles	Sources et moyens de vérification	Postulats
<b>Objectif global : impact</b>					
Les impacts sont l'effet global ou l'influence du programme. Il s'agit des effets à long terme sur les conditions sociales, environnementales ou économiques visées par le programme.					
<u>But du projet</u> Les pays en développement et à économie en transition participent durablement au Codex	1 - Inclusion de lignes budgétaires consacrées aux activités du Codex dans les budgets nationaux	Nombre de pays indiquant un niveau 4, 3 ou inférieur pour l'élément « bonne pratique »* concernant l'inclusion de lignes budgétaires consacrées aux activités du Codex dans le budget national au moment de la candidature au FFC2	Nombre de pays ayant reçu un appui du FFC2 qui passent ou restent au niveau 3 ou 4 pour l'élément « bonne pratique » correspondant	Utilisation de l'outil de diagnostic du Codex avant de faire la demande de programme d'appui et une fois le programme d'appui terminé.	Engagement politique prolongé en faveur du Codex dans les pays  Crédits disponibles et mobilisation importante obtenue au niveau des pays
	2 – Degré d'harmonisation des normes alimentaires et des réglementations nationales avec les textes correspondants du Codex (provisoire – encore à l'étude au sein du Comité directeur)	Outil de diagnostic. Enquêtes du secrétariat du Codex sur l'utilisation des normes et des textes pertinents du Codex réalisées avant les réunions des comités de coordination régionaux	Augmentation du nombre de pays ayant reçu un appui du FFC2 qui utilisent les textes du Codex comme base pour leurs normes nationales	Examen à mi-parcours et évaluation finale et/ou rapports finaux sur les projets et nouveau bilan à l'aide de l'outil de diagnostic.	

Logique d'action	Indicateurs	Point de référence	Cibles	Sources et moyens de vérification	Postulats
<b>Objectif spécifique : résultat</b>					
Les résultats sont les effets positifs ou les changements observés à court et moyen terme à l'issue du programme. Les gens ont-ils changé de comportement ou d'attitude ? Ont-ils acquis de nouvelles connaissances ou compétences ?					
<u>Résultat</u> Les pays en développement et à économie en transition sont mieux à même de participer au Codex	1 – Participation physique des pays en développement et à économie en transition aux réunions du Codex (sans l'appui du FFC2)	Participation physique des pays en développement et à économie en transition à au moins une réunion du Codex en 2015	Participation physique de tous les pays en développement et à économie en transition à au moins une réunion prioritaire du Codex chaque année	Rapports des réunions du Codex et listes des participants	Engagement politique et économique en faveur du Codex dans les pays  Ressources disponibles pour financer des programmes pluriannuels d'appui aux pays ou aux groupes de pays
	2 – Nombre d'observations écrites émanant de pays en développement et à économie en transition	Nombre d'observations écrites soumises par des pays en développement et à économie en transition en 2015	Augmentation du nombre d'observations écrites soumises par des pays en développement et à économie en transition	Rapports des réunions du Codex utilisés comme référence pour les bases de données du FFC2	
	3 – Changements du système national du Codex dans les pays bénéficiant d'un appui qui permettent à ceux-ci de mieux se préparer et participer au processus international du Codex (p. ex. plus d'experts nationaux contribuant activement aux travaux ; plus large représentation de différents secteurs, de l'industrie alimentaire, du milieu universitaire ; plus grand nombre de membres du CNC participant	Statut déterminé à l'aide de l'outil de diagnostic du Codex	Dans 80 % des pays bénéficiant d'un appui, changement positif concernant les éléments visés par le plan d'action	Utilisation de l'outil de diagnostic du Codex avant de faire la demande de programme d'appui et une fois le programme d'appui terminé.	

Logique d'action	Indicateurs	Point de référence	Cibles	Sources et moyens de vérification	Postulats
	à l'établissement des observations écrites...)				
<b>Produits</b>					
Les produits sont le fruit des moyens mis en œuvre et des activités du programme. Combien de personnes ont participé ? Combien de sessions ont eu lieu ? Est-on parvenu à toucher le public visé ? Quels sont les produits tangibles issus du programme ?					
Produit 1 – Les pays bénéficiant d'un appui progressent régulièrement	1.1 – Nombre de pays bénéficiant d'un appui au titre de projets individuels ou de groupe	S.O.	Augmentation d'année en année du nombre total de pays bénéficiant d'un appui	Bases de données et rapports annuels du FFC2	Le secrétariat du FFC2 est suffisamment financé et ses effectifs sont suffisants et ont les compétences voulues pour effectuer les activités, y compris pour le soutien fourni par le personnel de la FAO et de l'OMS. Les ressources humaines sont suffisantes à la FAO et à l'OMS pour mener les activités de renforcement des capacités. Des systèmes efficaces ont été mis en place pour assurer les programmes d'appui. Demande d'appui des pays.
	1.2 – Degré d'exécution des programmes d'appui par rapport au plan d'activité	Nombre de programmes d'appui exécutés	L'exécution de 80 % des programmes d'appui est « en bonne voie »	Livraison des produits (pour le versement de la tranche suivante) par les pays bénéficiant d'un appui. Rapports intermédiaires. Rapports de situation annuels.	
Produit 2 – Les capacités du personnel technique participant aux activités du Codex ont été renforcées grâce aux activités menées dans le	2.1 – Nombre et type d'activités financées dans les pays (dans le cadre de projets individuels ou de groupe)	S.O.	Vaste ensemble d'activités financées, y compris des activités « innovantes » (suivi personnalisé, partenariat/réseautage Sud-Sud, formation adaptée, etc.) et des	Plans d'activité des pays bénéficiant d'un appui	L'engagement et les capacités gestionnaires sont suffisants dans les pays pour qu'ils puissent solliciter et appliquer des programmes d'appui.

Logique d'action	Indicateurs	Point de référence	Cibles	Sources et moyens de vérification	Postulats
cadre du projet, à la mise en commun des produits d'autres projets et aux cours de formation et ateliers FAO/OMS financés par le FFC			synergies avec les activités de la FAO et de l'OMS		
	2.2 – Un exemple par an et par pays montrant comment le personnel technique prenant part aux activités du Codex dans les pays recevant un appui travaille différemment (notamment participe de façon différente aux réunions du Codex) grâce à ces apports	S.O.	Quand l'aide fournie prend fin, chaque pays doit pouvoir donner un ou deux exemples montrant comment le personnel technique prenant part aux activités du Codex travaille différemment grâce au projet	Rapport intérimaires. Rapports de situation annuels. Rapports de projet finaux.	
	2.3 – Nombre de produits/résultats issus d'un projet que les pays diffusent largement pour que tous les autres puissent les utiliser	Nombre de documents (produits/résultats) figurant dans la bibliothèque commune du FFC à la fin de 2018	Augmentation d'année en année du nombre de produits/résultats figurant dans la bibliothèque du site Web du FFC et diffusés par d'autres canaux de communication (p. ex. Codex-L, bulletins, tweets).	Informations du secrétariat du FFC	

Logique d'action	Indicateurs	Point de référence	Cibles	Sources et moyens de vérification	Postulats
	2.4 – Nombre de pays et de personnes (données ventilées par sexe) qui suivent les formations FAO/OMS sur le Codex organisées ou financées par le FFC	S.O.	Augmentation du nombre de pays et de personnes qui suivent les formations. Meilleur équilibre hommes-femmes parmi les participants	Listes des participants et rapports de formation	
	2.5 - Taux élevé de satisfaction des participants concernant les cours de formation et les ateliers organisés ou financés	S.O.	Taux de satisfaction de 80 %	Évaluations à la fin des cours de formation et des ateliers	
	2.6 – Renforcement des capacités tel qu'il ressort de l'évaluation des connaissances avant et après les cours de formation et les ateliers	Quiz avant la formation	Au moins 50 % des participants ont amélioré leurs connaissances	Quiz avant et après les ateliers	